

**Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2023

N° DCS 2023-13

Objet :

Plan de coopération avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à Jaujac à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 320

Nombre de voix présentes et représentées : 227

Date de convocation : 09 mars 2023

Pour : 212 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 15

Collectivité	NOM	Prénom	Collège	Présent	Représenté	Excusé	Absent
Région	BAYLE	Damien	Région		1		
Région	BOUDALI-KHEDIM	Souhila	Région		1		
Région	BRUN	Fabrice	Région		1		
Région	CERBAÏ	Florence	Région	1			
Région	DELEUZE-DALZON	Chloé	Région		1		
Région	FERRAND	Virginie	Région		1		
Région	MASSEBEUF	Isabelle	Région	1			
Région	OUILLOU PELLISSIER	Elisabeth	Région			1	
Région	VIDAL	Carine	Région	1			
Département 07	ALLEFRESDE	Laurence	Départements		1		
Département 07	BOURJAT	Laeticia	Départements		1		
Département 07	COSTE	Claudie	Départements		1		
Département 07	BADIA	Armand	Départements	1			
Département 07	DUCHAMP	Cécile	Départements	1			
Département 07	FEROUSSIER	Christian	Départements			1	
Département 07	GENEST	Sandrine	Départements		1		
Département 07	MALFOY	Christine	Départements		1		
Département 07	MARCE	Laurent	Départements		1		
Département 07	MEYER	Jean Yves	Départements	1			
Département 07	RIEU -FROMENTIN	Françoise	Départements	1			
Département 07	OLLIVIER	Martine	Départements		1		
Département 07	ROCHE	Bernadette	Départements	1			
Département 07	SALEL	Matthieu	Départements		1		
Département 07	SERRE	Laeticia	Départements		1		
Département 07	SICOIT ILIOZER	Julie	Départements			1	
Département 07	TOURVIEILHE	Max	Départements	1			
Département 07	VALLON	Jean Paul	Départements			1	
Département 07	VILLEMAGNE	Michel	Départements	1			

Département 43	DELABRE	Philippe	Départements				1
ACCONS	CHABAL	Sébastien	Territoire				1
AILHON	BOCCARD	Maurice	Territoire	1			
AIZAC	COMBE	Jean Paul	Territoire	1			
AJOUX	FEUGIER	Adrien	Territoire				1
ALBON D'ARDECHE	BLACHE	Perrine	Territoire				1
ARCENS	ABEL	Patricia	Territoire	1			
ASTET	RAYMOND	Camille	Territoire		1		
BARNAS	BOUET	Lynda	Territoire			1	
BEAGE (LE)	BLANC	Jean Louis	Territoire				1
BEAUMONT	RIEFA	Tiffany	Territoire				1
BEAUVENE	DUTHEIL	Clotilde	Territoire		1		
BELSENTES	VILLE	Maxime	Territoire			1	
BOREE	PILEUX	Hubert Marie	Territoire	1			
BORNE	CHAMPEL	Thierry	Territoire	1			
BURZET	DUPRE	Laurie	Territoire	1			
CHALENCON	ANCHISI	Jean Pierre	Territoire	1			
LE CHAMBON	BOUTRON	Daniel	Territoire				1
CHAMBONAS	BASTIDE	Bérangère	Territoire		1		
CHANEAC	JOZY	Christian	Territoire				1
CHASSIERS	RAPHANEAU	Amaël	Territoire				1
CHAUDEYROLLES	BRUN	François	Territoire		1		
CHAZEAX	CLOITRE	Frédéric	Territoire	1			
CHIROLS	DOMECQ	Guillaume	Territoire			1	
COUX	VOLLE	Stéphane	Territoire				1
CREYSSELLES	ARNAUD	Gilles	Territoire	1			
CROS DE GEORAND	USALA	Catherine	Territoire	1			
DESAIGNES	LOUPIAC	David	Territoire	1			
DOMPNAC	TIRELLI	Jean	Territoire	1			
DORNAS	VIALLE	Gaëlord	Territoire	1			
DUNIERE SUR EYRIEUX	AOUSTET	Régis	Territoire		1		
LES ESTABLES	GAILHOT	Odette	Territoire	1			
FABRAS	HILAIRE	Marie-Josée	Territoire	1			
FAUGERES	GONTHIER	Philippe	Territoire	1			
FAY SUR LIGNON	BERGEON	Jean-Marc	Territoire	1			
FONS	BATTISTEL	Nicole	Territoire				1
FREYCENET LA CUCHE	LECLERC	Thierry	Territoire	1			
FREYCENET LA TOUR	MOURET	Manon	Territoire				1
GENESTELLE	JACQUIER	Jean Noël	Territoire				1
GLUIRAS	LOUAHALA	Ali Patrick	Territoire	1			
GOURDON	SERRE	Marie Josée	Territoire		1		
GRAVIERES	GLOTZ-TERRIER	Julie	Territoire		1		
ISSAMOULENC	CRESTON	Philippe	Territoire		1		
JAUJAC	DUROURE	Nicolas	Territoire	1			
JAUNAC	BÖHLE	Patrick	Territoire	1			
JOANNAS	NALLET	Pascal	Territoire		1		
JOYEUSE	PANTOUSTIER	Brigitte	Territoire				1
JUVINAS	DAMS	Thérèse	Territoire				1
LABASTIDE S/ BESORGUES	DUPLAND	Sylvain	Territoire	1			
LABATIE D'ANDAURE	ROCHEDY	Florent	Territoire				1
LABEGUDE	BRUNEL	Isabelle	Territoire	1			
LABLACHERIE	QUERE	Brigitte	Territoire	1			
LABOULE	GALIANA	Patrice	Territoire			1	
LACHAMP RAPHAEL	ALLIX	Dominique	Territoire	1			
LACHAPELLE /S AUBENAS	SOULERIN	René	Territoire				1

LACHAPELLE /S CHANEAC	CHANAL	Sébastien	Territoire				1
LALEVADE D'ARDECHE	COURT	Grégory	Territoire				1
LAMASTRE	CHOSSON	Jacky	Territoire		1		
LARGENTIERE	AMRANE	Nadia	Territoire				1
LAURAC EN VIVARAIS	POLIOI	Patrick	Territoire	1			
LAUSSONNE	CHAIZE	Fernand	Territoire	1			
LAVIOLE	BAUZA	Michelle	Territoire				1
LENTILLERES	DELTRIEUX	René	Territoire			1	
LOUBARESE	GOUBE	Julien	Territoire	1			
LYAS	GERLAND	Michel	Territoire	1			
MALARCE SUR LA THINES	CHALVET	Ronna	Territoire				1
MALBOSC	PENA	Christine	Territoire	1			
MARCOLS LES EAUX	ROUDIL	Anne marie	Territoire				1
MARIAC	CHAMBERT	Christine	Territoire	1			
MARS	ESCOMEL	Roger	Territoire	1			
MAYRES	GARDIEN	Jean Marie	Territoire	1			
MAZAN L'ABBAYE	LAURENT BESSET	Martine	Territoire				1
MERCUER	MOUTON	Serge	Territoire	1			
MEYRAS	GOUYS	Jean	Territoire				1
MEZILHAC	MATHON	Daniela	Territoire	1			
LE MONASTIER S/ GAZEILLE	JOURDAN	Laure	Territoire				1
MONTPEZAT /S BAUZON	BEAUME	Julien	Territoire				1
MONTREAL	BRUZI	Gilles	Territoire				1
MONTSELGUES	RIEU	Vincent	Territoire			1	
MOUDEYRES	ROUX	Elodie	Territoire				1
NOZIERES	HUICHARD	Thomas	Territoire		1		
LES OLLIERES SUR EYRIEUX	BELK	Frédéric	Territoire				1
PAYZAC	DUCLoux	Sébastien	Territoire				1
PEREYRES	AUDIGIER	Marc	Territoire	1			
PLANZOLLES	BROUSSE	Christian	Territoire	1			
PONT DE LABEAUME	DURAND	Jean Luc	Territoire				1
POURCHERES	PONOT	Christophe	Territoire				1
PRADES	LEJEUNE	Arnaud	Territoire				1
PRANLES	PAULMIER	Jean Paul	Territoire				1
PRESAILLES	ALLEMAND	Olivier	Territoire				1
PRUNET	PIC	Laëtitia	Territoire	1			
RIBES	CEDAT	Jean François	Territoire				1
ROCHER	AYMES	Christelle	Territoire				1
LA ROCHETTE	CHARPENAY	Serge	Territoire			1	
ROCLES	PRAT	Eric	Territoire	1			
ROSIERES	L'HERMINIER	Raoul	Territoire	1			
LE ROUX	VOLLE	Joseph	Territoire				1
SABLIERES	GELLY	Jocelyn	Territoire	1			
SAGNES ET GOUDOULET	LEVEQUE	Isabelle	Territoire	1			
ST AGREVE	GAUTHIER	Christophe	Territoire				1
ST ANDEOL DE FOURCH.	MARION	Alain	Territoire				1
ST ANDEOL DE VALS	LEYNAUD	Jourdaine	Territoire		1		
ST ANDRE LACHAMP	PIERRE	Corentin	Territoire	1			
ST APOLLINAIRE DE RIAS	MENGIN	Jean Marie	Territoire	1			
ST BASILE	LEGRAS-PLAZANET	Marie	Territoire				1
ST CHRISTOL	COULOMB	Danielle	Territoire	1			
ST CIERGE LA SERRE	PLATZ	Bernard	Territoire		1		
ST CIERGE /S LE CHEYLARD	SANIEL	Maurice	Territoire		1		
ST CIRGUES DE PRADES	CONSTANTIN	Camille	Territoire		1		
ST CIRGUES EN MONTAG.	BRUN	Dimitri	Territoire		1		

ST CLEMENT	BOUET	Didier	Territoire				1
STE EULALIE	BREYSSE	Raymond	Territoire	1			
ST ETIENNE DE BOULOGNE	VERNOL	Daniel	Territoire	1			
ST ETIENNE DE SERRE	ESPINAS	Sophie	Territoire		1		
ST GENEST DE BEAUZON	ESNAULT	Robin	Territoire				1
ST GENEST LACHAMP	DURAND	Pierre	Territoire		1		
ST JEAN CHAMBRE	CANAT	Bernard	Territoire	1			
ST JEAN ROURE	ROUSSET	Daniel	Territoire		1		
ST JOSEPH DES BANCS	BERRET	Nicolas	Territoire				1
ST JULIEN D'INTRES	GIRARD	Didier	Territoire		1		
ST JULIEN DU GUA	GIRAUD	Francis	Territoire	1			
ST JULIEN DU SERRE	BLACHERE	Hervé	Territoire	1			
ST LAURENT LAVAL D'AUR.	DENOYELLE	Marie	Territoire				1
STE MARGUERITE LAFIG.	RODRIGUEZ	Hélène	Territoire				1
ST MARTIAL	DUPRE	Vivian	Territoire				1
ST MARTIN DE VALAMAS	DEBARD	Cécile	Territoire			1	
ST MAURICE EN CHALENC.	WILLIAMS	Sylvette	Territoire	1			
ST MELANY	GUILLO	Vincent	Territoire	1			
ST MICHEL D'AURANCE	DUDAL	Jacqueline	Territoire	1			
ST MICHEL DE BOULOGNE	FEUGIER	Alain	Territoire	1			
ST MICHEL DE CHABRILL.	BLANC	Odile	Territoire	1			
ST PIERRE DE COLOMBIER	MINJOULAT REY	Claude	Territoire	1			
ST PIERRE SAINT JEAN	VERMANDERE	Jean Paul	Territoire				1
ST PIERREVILLE	TISSIER	Pierre	Territoire		1		
ST PRIVAT	D'EAU	Virginie	Territoire				1
ST PRIX	CHARRAS	René	Territoire			1	
ST SAUVEUR DE MONTAG.	LESVEQUE	Vanessa	Territoire				1
ST VINCENT DE DURFORT	BORDIGONI	Eliane	Territoire				1
SILHAC	GIBAUD	Philippe	Territoire				1
LA SOUCHE	DUFFOUR	Jean	Territoire	1			
TAURIERS	KOLACNY	Liliane	Territoire				1
THUEYTS	VIDAL	Emmanuel	Territoire				1
UCEL	BOYER	Joël	Territoire	1			
USCLADES ET RIEUTORD	MOUNIER	Christophe	Territoire		1		
VALGORGE	GLACHANT	Pierre	Territoire	1			
VALLEES ANTRAIGUES-ASP.	MAUMY	Philippe	Territoire	1			
VALS LES BAINS	FERRERO	Melody	Territoire				1
LES VANS	COLOMB	Cathy	Territoire	1			
VERNON	GATEAU	Claude	Territoire				1
VERNOUX EN VIVARAIS	BALAY	Chantal	Territoire	1			
VESSEAUX	CHABERT	Michel	Territoire	1			
VEYRAS	DOUILLET	Francis	Territoire	1			
VINEZAC	WESTERLOPPE	Marie Laure	Territoire		1		
AUBENAS	BOUSCHON	Max	Territoire	1			
PRIVAS	VALLA	Michel	Territoire				1
CC ARDECHE SOURCES ET VOLCANS	NAHAS	Sophie	Territoire	1			
CC ARDECHE SOURCES ET VOLCANS	BRUN	Marc	Territoire	1			
CC BASSIN D'AUBENAS	BAUZELY	Jean François	Territoire	1			
CC BASSIN D'AUBENAS	TEYSSIER	Baptiste	Territoire				1
CC BEAUME DROBIE	AUZAS	Vincent	Territoire		1		
CC BEAUME DROBIE	AUDIBERT	François	Territoire	1			
CC PAYS DES VANS EN CEVENNES	DOLADILLE	Monique	Territoire				1

CC PAYS DES VANS EN CEVENNES	FEUILLADE BRIERE	Delphine	Territoire			1	
CC PAYS DE LAMASTRE	COUTURIER	Dominique	Territoire	1			
CC PAYS DE LAMASTRE	LANDREIN	Michel	Territoire	1			
CC MONTAGNE ARDECHE	VALETTE	Charles	Territoire				1
CC MONTAGNE ARDECHE	VIDAL	Christian	Territoire	1			
CC VAL DE LIGNE	FOURNET	Claudine	Territoire		1		
CC VAL DE LIGNE	MOLLEN	Dominique	Territoire				1
CC VAL EYRIEUX	PERRET	Marie Françoise	Territoire	1			
CC VAL EYRIEUX	ROCHETTE	Didier	Territoire				1
CA PRIVAS CENTRE ARDECHE	CONSTANT	Michel	Territoire				1
CA PRIVAS CENTRE ARDECHE	LADREYT	Jean Pierre	Territoire	1			

Personnes invitées et membres consultatifs présents

COURT	Roland	Invité	Association Les Amis du Parc
GIRARD	Frédéric	Invité	Région AURA

Le Plan de coopération est un outil stratégique proposé par le Parc, permettant de formaliser sa relation aux intercommunalités. Il se traduit par un programme d'actions sur plusieurs années, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun. Il constitue un outil coconstruit et partagé.

Dans ce partenariat, le Parc s'engage sur un apport à la fois stratégique et technique.

Réciproquement, la communauté de communes s'engage à associer étroitement le Parc à ses actions qui contribuent à la mise en œuvre de la charte du territoire, et à être le relai de l'action du Parc à son échelle.

Un plan de coopération doit être envisagé comme une feuille de route, avec des objectifs sur le court, moyen et long terme. Il se veut un outil « souple » sur la durée du mandat, que les parties prenantes peuvent faire évoluer lors de la rencontre annuelle du groupe de suivi.

Le territoire Val'Eyrieux constitue, avec 23 communes adhérentes au Parc sur les 29 de l'intercommunalité et une population de 12 470 habitants (données 2019), un territoire d'ampleur, ancré dans le secteur des Boutières et en périphérie de la Montagne ardéchoise.

Ce territoire, marqué par l'industrie, et notamment celle du bijou a opéré ces dernières années un développement notable de ses actions en faveur du tourisme et de la valorisation de ses patrimoines notamment industriels.

On peut notamment souligner l'extraordinaire levier de développement touristique qu'a constitué La Dolce Via, ainsi que la valorisation de sites de découverte tels que l'école du Vent, l'Arche des Métiers, l'Atelier du Bijou, Planète Mars ou la Maison du Châtaignier....

Aujourd'hui, les enjeux tels que la mobilité douce du quotidien, la valorisation touristique et culturelle du territoire avec le renforcement du partenariat autour des pôles touristiques (précédemment cités), le développement de l'itinérance et de l'identité culturelle de Val'Eyrieux (itinérance culturelle du Partage des Eaux, itinérance historique de la Route des

Dragonnades, itinérance cyclable avec la Dolce Via), l'innovation et l'économie (Tiers Lieux), sont partagés au sein du plan de coopération proposé entre les deux structures.

Le plan de coopération avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux se traduit sur la période 2022-2026 par 6 axes de coopération prioritaires :

- 1) Agriculture, Forêt
- 2) Energie, Mobilités, Biodiversité
- 3) Urbanisme
- 4) Tourisme et randonnée
- 5) Culture
- 6) Economie et innovation

Son contenu est joint en annexe.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- **D'APPROUVER** le plan de coopération avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux pour la période 2022-2026, ainsi que sa mise en œuvre,
- **D'AUTORISER** le Président à signer le plan de coopération ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 23 mars 2023, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX



PLAN DE COOPÉRATION 2023 - 2026

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

-

Communauté de communes de Val'Eyrieux



Délibération prise le 23 mars 2023 par le Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.
Délibération prise le 03 avril 2023 par le conseil communautaire de Val'Eyrieux.

Sommaire :

- 1) Le plan de coopération : objectifs et élaboration
- 2) La Communauté de communes
- 3) Le Parc
- 4) Les projets et priorités de la Communauté de communes et du Parc
- 5) Le plan de coopération 2021-2026
- 6) Annexes

Le Plan de coopération : objectifs généraux et principes de mise en œuvre

La Communauté de communes/agglomération, acteur du Parc

Les Communautés de communes/agglomération sont des échelons stratégiques et opérationnels incontournables de l'intervention territoriale. A ce titre, elles sont reconnues comme un acteur essentiel pour la mise en œuvre de la Charte du Parc.

Le Plan de coopération est **un outil stratégique** proposé par le Parc, permettant de formaliser sa relation aux Communautés de communes. Il se traduit par un **programme d'actions sur plusieurs années**, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun. Il constitue un outil co-construit et partagé.

Dans le cadre de ce partenariat, le **Parc s'engage sur un apport à la fois stratégique** (par sa connaissance globale des enjeux du territoire et des projets en cours, le Parc peut éclairer la collectivité dans le choix de ses projets, dans la mise en cohérence avec les territoires voisins et dans la mutualisation des moyens entre collectivités), **technique** (soutien en matière d'ingénierie, aide à l'émergence de projets, expertise technique) et **financier** (recherche de subventions, conditionnée par la cohérence stratégique et technique du projet avec les objectifs de sa Charte, les enjeux identifiés sur le secteur concerné et les outils financiers qu'il peut mobiliser).

Réciproquement, la **Communauté de communes/agglomération partenaire s'engage à mettre en œuvre la Charte du Parc à travers ses actions**, et à ce titre à être le relais de l'action et de « l'esprit » Parc à son échelle.

La vie de l'outil et modalités de coopération

L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation sont assurées par un **groupe de suivi**. Il est composé d'élus et de techniciens référents de la Communauté de communes/agglomération et du Parc :

- Communauté de communes de Val'Eyrieux, représentée par :

Président : Dr CHABAL

Autres membres de l'exécutif : Nicolas FREYDIER

Délégués communautaires au Parc : Marie-Françoise PERRET, Didier ROCHETTE

Techniciens référents : Morgane Maitrias (Directrice du pôle économie et transition écologique), Romain Schockmel (Directeur du Tourisme), Mathilde Cognet (Directrice du Pôle Culture)

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, représenté par :

Vice-présidente en charge du Plan de coopération : Mme Isabelle MASSEBEUF

Membres du Bureau issus du territoire de l'EPCI et élus communautaires- :

Pierre Tissier, Patrick Bohle

Technicien référent : Fabrice Figuière

Un plan de coopération doit être envisagé comme **une feuille de route**, avec des objectifs sur le court, moyen et long terme (de la première à la dernière année). Il se veut un **outil « souple »**, que les parties prenantes peuvent faire évoluer lors de la **rencontre annuelle** du groupe de suivi.

Outre cette rencontre, des **échanges techniques réguliers** seront assurés, par des techniciens référents de la Communauté de communes/agglomération et du Parc naturel régional (se référer à l'annexe 1).

Pour la **valorisation de cette coopération**, les deux structures s'engagent à mobiliser leurs supports de communication et d'information respectifs :

- La Communauté de communes de Val'Eyrieux assure une information et une communication auprès de ses habitants et partenaires sur les actions inscrites et réalisées dans le cadre de la coopération Communauté de communes – Parc, à travers : son bulletin d'information, son site internet...

- Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche assure une information et une communication auprès de ses habitants et partenaires sur les actions inscrites et réalisées dans le cadre de la coopération Communauté de commune – Parc, à travers : le Journal du Parc, le site internet du Parc, ces réseaux sociaux, les **conférences annuelles des EPCI**.

En plus de ses relations directes avec l'EPCI, le Parc souhaite **renforcer son dialogue sur le terrain avec ses délégués et communes adhérentes** à l'échelle d'un territoire infra-Parc, en l'occurrence celui de l'EPCI. A ce titre, il vise l'organisation d'une réunion par an à l'échelle de chaque EPCI où seront invités tous les délégués communaux et communautaires. L'EPCI sera tenue informée de cette réunion. Ce temps fort de la relation Parc / communes sera aussi l'occasion de rendre compte du plan de coopération.

Pour la Communauté de communes Val'Eyrieux, il est important afin de faciliter la relation entre l'EPCI, le PNRMA et les communes afin de pouvoir être informée des projets et actions proposées par le PNRMA aux communes et inversement. Cela permettra de faciliter la mise en œuvre des projets en fonction des champs de compétence de chaque structure et des périmètres les plus adaptés à la réalisation des actions.

Afin de faciliter ce point, le tableau des contacts en annexe permet de savoir quel agent contacter côté PNRMA et côté Val'Eyrieux pour chaque axe du plan de coopération.

Elaboration du plan de coopération :

I. 1^{ère} rencontre : Connaître les enjeux et projets de chacun (02/04/2021)

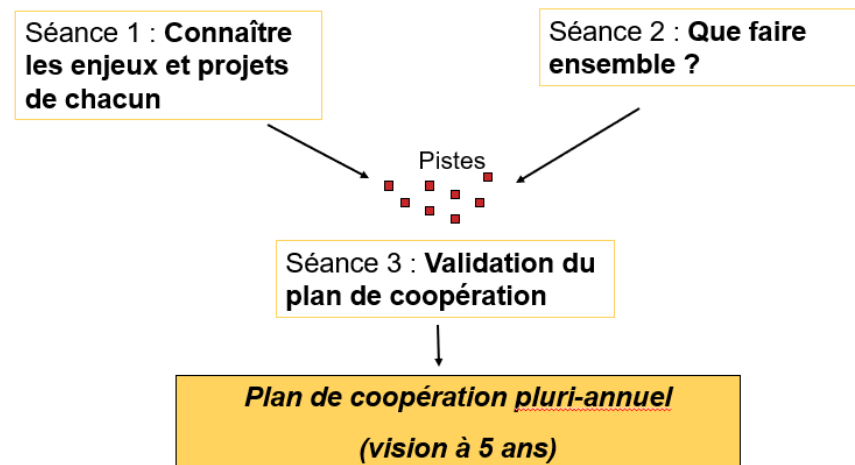
- 1) Prise de connaissance de la CdC et du Parc, et notamment du partenariat déjà existant (1/2 h)
- 2) Echange sur les projets, préoccupations et priorités de chacun, sur la base des compétences de la CdC (1 h 30) : (s'appuyer pour cela pour apprendre à connaître l'EPCI sur les chiffres clés, les statuts, l'organisation politique et technique, les périmètres de coopération (ex. : CRTE), sans oublier la relation aux communes (cf. loi « engagement et proximité »))
- 3) Suites à donner :
 - i. Actualisation du document de travail au regard des échanges de la 1^{ère} rencontre
 - ii. Chacun réfléchit au sein de sa structure sur ces échanges : précisions à apporter, choix à faire, ...
 - iii. Caler une prochaine rencontre pour définir le plan de coopération

Le Plan de coopération est actualisé en fonction des éléments échangés au cours de cette 1^{ère} rencontre.

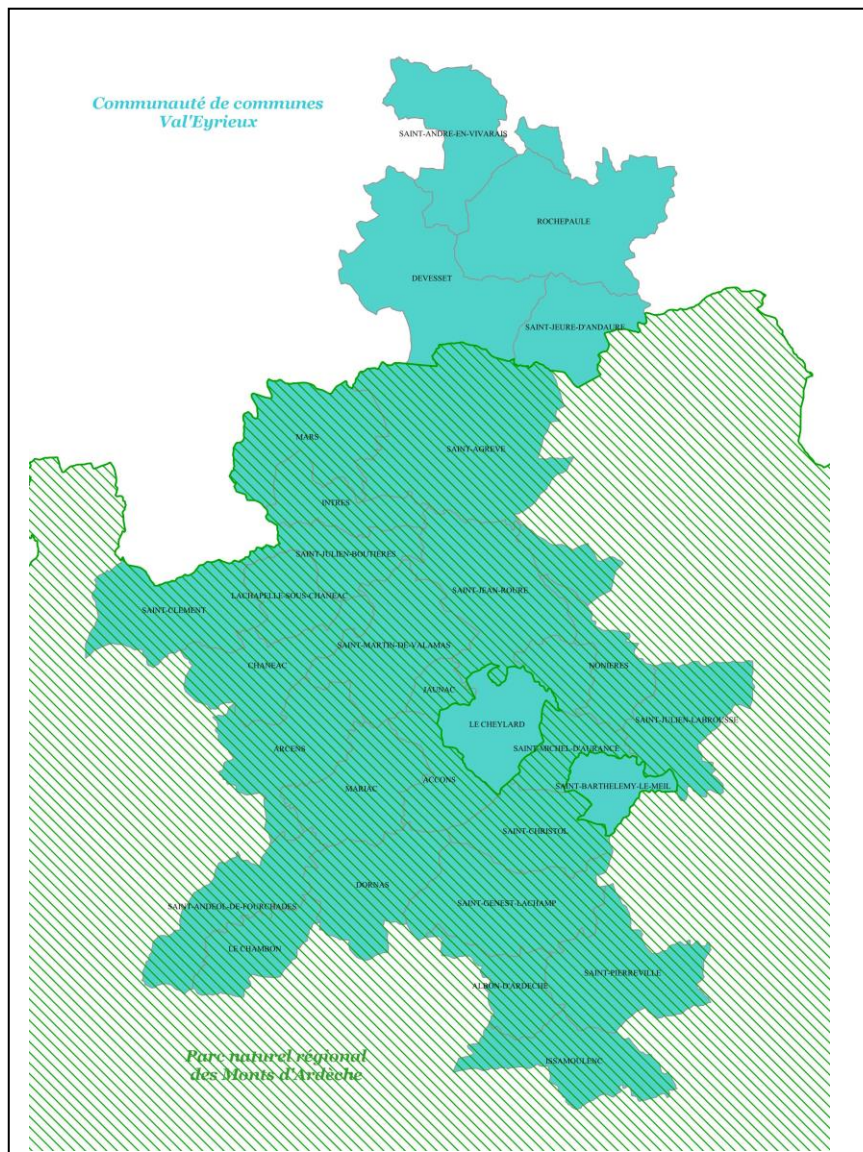
II. 2^{ème} rencontre : que faire ensemble ? (octobre - février 2022)

- 1) Ebauche d'une première version de plan de coopération : domaines de coopération potentiels, actions, calendrier
 - 2) Premiers échanges sur les modalités de coopération
- Réunion de calage le vendredi 18 novembre : Morgane Maitrias et Fabrice Figuière
 - 2^{ème} réunion de travail : le 19/01/2023 : Fabrice Figuière, Morgane Maitrias, Guillaume Chevalier
 - Complété par des échanges internes inter-services

III. 3^{ème} rencontre : validation du plan de coopération :



La Communauté de communes Val'Eyrieux



Le territoire de la Communauté de communes Val'Eyrieux Le territoire de la Communauté de communes Val'Eyrieux

Val'Eyrieux compte donc aujourd'hui 29 communes, dont 23 sont dans le Parc

Accons
Albon-d'Ardèche
Arcens
Belsentes
Chanéac
Devesset *
Dornas
Issamoulenc
Jaunac
Lachapelle-sous-Chanéac
Le Chambon
Le Cheylard *
Mariac
Mars
Rocheville *
Saint-Agrève
Saint-André-de-Fourchades
Saint-André-en-Vivarais *
Saint-Barthélemy-le-Meil
Saint-Christol
Saint-Cierge-sous-le-Cheylard
Saint-Clément
Saint-Genest-Lachamp
Saint-Jean-Roure
Saint-Jeure-d'Andaure *
Saint-Julien-d'Intres
Saint-Martin-de-Valamas
Saint-Michel-d'Aurance
Saint-Pierreville

(*) : commune non adhérente au PNR des Monts d'Ardèche

Les compétences de la Communauté de communes de Val'Eyrieux

Aménagement de l'espace	Voirie d'intérêt communautaire
Développement économique et touristique	Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Action sociale
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs	Politique Culturelle
Élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés	Communications électroniques :
Assainissement collectif et non collectif des eaux usées :	Politique du logement et du cadre de vie
Production et Distribution d'eau potable	Protection et mise en valeur de l'environnement

Chiffres clés (données INSEE) :

- 29 communes, dont 23 communes dans le Parc
- 12470 habitants en 2019
- 591 km²
- 25 hab/km²
- 1850 enfants scolarisés
- 10680 logements dont 30,3 % de résidences secondaires et 13,9 % de logements vacants (données INSEE 2019)
- 4619 personnes ayant un emploi (données INSEE 2019) / 73,1 % d'actifs en 2019.
- 1030 établissements au 31/12/2019 dont 13,9 % dans l'industrie, 14,6 % dans la construction, 30,7 % dans le commerce et 40,8 % dans les services et le tertiaire (données INSEE 2019)
- 622 entreprises

Les élus de Val'Eyrieux (Bureau communautaire)

Dr Jacques CHABAL (commune du Cheylard) : Président

Michel Villemagne (Maire, Saint-Agrève) : Vice-président en charge des Finances et de l'Administration générale

Monique Pinet (1ère adjointe, Le Cheylard) : Vice-présidente en charge de la Culture et de la Communication

Yves Le Bon (Maire, Saint-Martin-de-Valamas) : Vice-président en charge du Scot, de l'Urbanisme, de la Mobilité, de l'Habitat et des Déchets

Antoine Cavroy (Maire, Saint-André-en-Vivaraïs) : Vice-président en charge du Tourisme

Patrick Marcaillou (1er adjoint, Saint-Agrève) : Vice-président en charge de l'Economie, le Numérique, l'Agriculture, la Forêt, le Développement durable et les Energies

Roger Perrin (Conseiller municipal délégué, Le Cheylard) : Vice-président en charge du Sport et de la Vie associative

Thierry Girot (Maire, Arcens) : Vice-président en charge de l'Action sociale et de l'Enfance-jeunesse

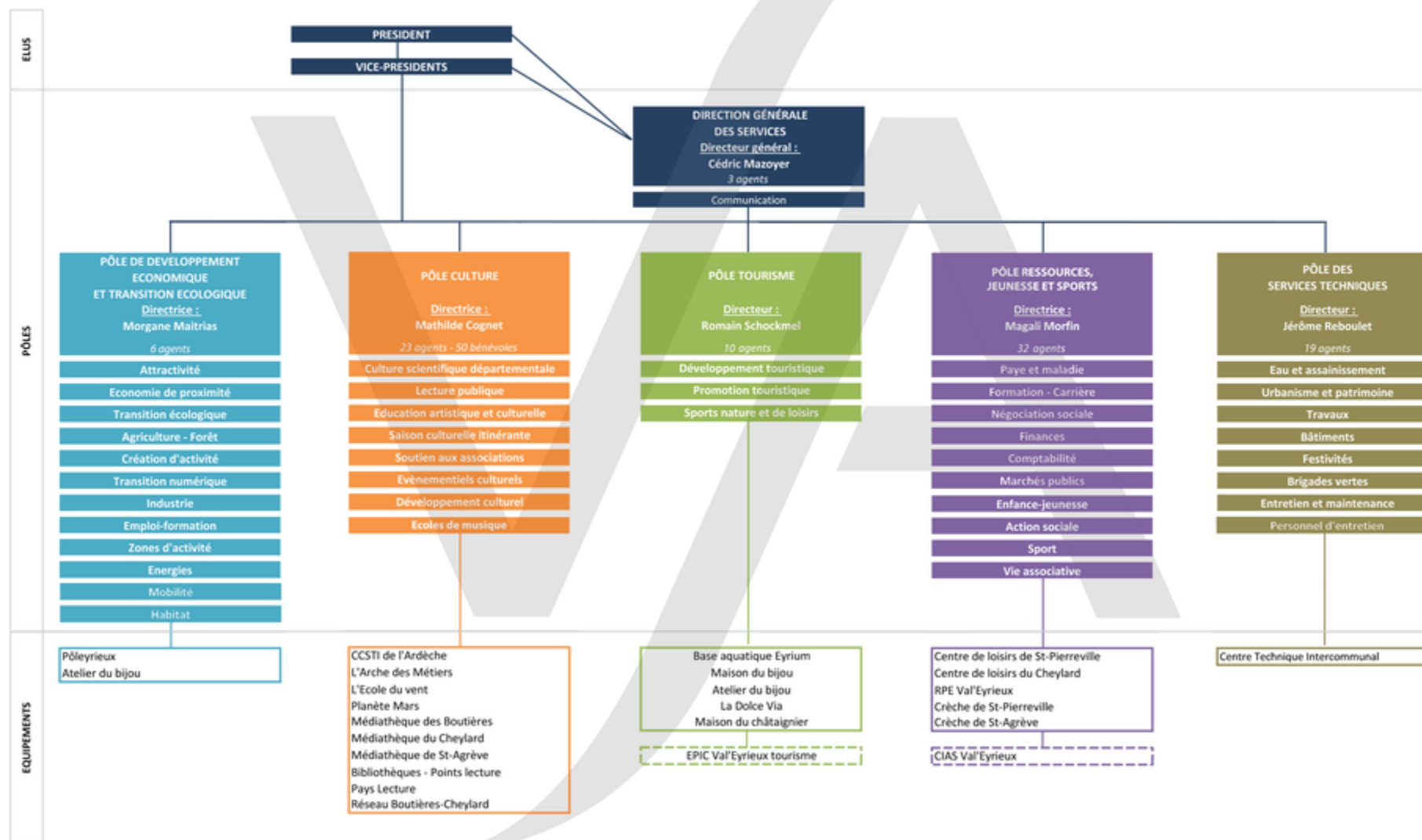
Monique Roznowski (Conseillère municipale, Belsentes) : Vice-présidente en charge des Ressources humaines

Florent Dumas (Maire, Saint-Pierre-ville) : Vice-président en charge de l'Eau-assainissement, des Milieux naturels et de la GEMAPI

Nicolas Freydier (Maire, Saint-Christol) : Vice-président en charge du Patrimoine et des Travaux



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX - ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : ses missions et son projet

Les missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- L'aménagement du territoire.
- Le soutien et la valorisation des activités économiques et sociales.
- L'accueil, l'information, la sensibilisation et l'éducation.
- L'expérimentation.

Le projet de Parc :

(Pour plus de détails, se reporter aux documents cadres)

Les 3 vocations de la Charte 2014-2029 :

- Un territoire remarquable et préservé
- Un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources
- Un territoire attractif et solidaire

La Charte a été décliné pour le mandat en cours par un cadre politique 2022-2026 qui propose 5 orientations.

- 1/ Protéger les patrimoines naturels
- 2/ Habiter les Monts d'Ardèche
- 3/ Valoriser nos ressources
- 4/ Créer du lien : Informer, partager, rencontrer,...
- 5/ Favoriser l'innovation, l'expérimentation : le Parc laboratoire

Ce cadre réaffirme également l'importance :

- D'affirmer une ambition forte en faveur de la BIODIVERSITÉ et de L'ÉDUCATION
- De donner une priorité à la PROXIMITÉ : lien renforcé avec les délégués, appui des communes (ingénierie de l'équipe technique, coups de pouce)
- L'ANTICIPATION des enjeux de demain avec l'accompagnement des adaptations du territoire : CHANGEMENTS SOCIAUX et adaptation aux CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Favoriser les LIENS, les rencontres, les animations grand public, actions en direction des scolaires, organisation de temps festifs, de rencontres avec des scientifiques, d'inventaires participatifs,...

En matière de projets, il s'agira :

- D'aménager certains SITES EMBLÉMATIQUES : Sentiers du Mézenc, Maison du Parc, Col de Meyrand, sites de découverte biodiversité et paysages, ...
- De mobiliser des crédits pour poursuivre LES GRANDS PROJETS DE LA CHARTE : plan de reconquête de la châtaigneraie, Label Geoparc Unesco, parcours artistique Partage des Eaux, ...
- De conforter notre action en matière de PROTECTION DES PATRIMOINES, matériels et immatériels, de la randonnée/ grandes itinérances, de la valorisation du patrimoine industriel, de l'urbanisme, de l'attractivité,...
- D'aller plus loin sur l'ALIMENTATION, la découverte du CIEL ÉTOILÉ,...

Les élus du PNR des Monts d'Ardèche (nov. 2021)

Dominique ALLIX

Président Parc -Gal LEADER/Ressources Humaines

Patrick BÖHLE

Vice-Président Géoparc

Joël BOYER

Vice-Président Transition Énergétique/Communication/Evaluation

Chloé DELEUZE

Vice-Présidente au tourisme et à l'Attractivité

Alain FEOUGIER

Vice-Président Filière Bois/Industrie/Commerce Artisanat

Raoul L'HERMINIER

Vice-Président Culture/Patrimoines Culturels/Conseil Scientifique

Thierry LECLERC

Vice-Président Proximité/relations avec Haute-Loire/Marque Parc

Elle compte 29 agents début 2023, dont un service civique

Isabelle MASSEBEUF

Vice-Présidente Promotion du territoire/Pierre Sèche

Françoise RIEU-FROMENTIN

Vice-Présidente à l'Agriculture et à l'alimentation

Catherine USALA

Vice-Présidente Biodiversité/Patrimoines Naturel

L'équipe du PNR des Monts d'Ardèche

Elle est réorganisée autour de :

- 4 services :
 - Biodiversité et gestion de l'espace,
 - Culture et économie durable,
 - Ressources,
 - LEADER
- et 4 missions de coordination :
 - Evaluation,
 - Proximité,
 - Maison du Parc,
 - Communication.

Se reporter à l'organigramme et à l'annuaire en ligne pour plus de détails :

<https://www.parc-monts-ardeche.fr/role-et-fonctionnement-du-parc/lequipe-du-parc/>

1/ Protéger les patrimoines naturels

- *Poursuivre l'engagement fort du PNR dans l'amélioration de la connaissance et la diffusion auprès du grand public, notamment des plus jeunes.*
- *Mobiliser une dynamique collective en faveur de la biodiversité sur le territoire (Forum de la biodiversité visant à établir une feuille de route du territoire)*
- *Poursuivre l'accompagnement des acteurs territoriaux pour la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques mises en œuvre*
- *Etablir un suivi fin des espèces bio indicatrices témoins de l'évolution des principaux milieux du territoire*
- *Maîtriser les activités humaines grandissantes sur les espaces remarquables, et en particulier les activités motorisées, terrestres et en anticipation de nouvelles activités au sens large.*

2/ Habiter les Monts d'Ardèche

- *Anticiper l'avenir en accompagnant les collectivités du territoire dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme intercommunaux et en favorisant la montée en compétence des élus.*
- *Protéger les paysages, limiter l'artificialisation des sols et la réduction des terres agricoles*
- *Reconquérir les centre-bourgs et expérimenter de nouvelles formes d'habitat*
- *Aménager des sites emblématiques du territoire pour les rendre accessibles au plus grand nombre et qu'ils deviennent supports de découverte des patrimoines du Parc (paysages, biodiversité, patrimoine géologique, ciel étoilé,...)*
- *Ancrer la pierre sèche comme un patrimoine matériel (patrimoine bâti) mais aussi immatériel en termes de savoir-faire, de mémoire des lieux et de leurs usages, ...*
- *Sensibiliser différents publics, développer des projets de recherche action en partenariat avec les écoles d'architecture et les universités.*

3/ Valoriser nos ressources

- *Accompagner les dynamiques locales sur une alimentation de qualité en proposant des espaces d'échange et de recherche supra communautaires et en initiant une gouvernance alimentaire territoriale.*
- *Favoriser la création de valeur notamment pour les produits agricoles, sylvicoles et de services (hébergement, prestations nature ou de découverte sportives du territoire).*
- *Valoriser et accompagner les initiatives du territoire en faveur de formes nouvelles d'entrepreneuriat et d'économie collaborative au travers du portage d'une dynamique collective des tiers lieux.*
- *Contribuer au maintien de l'agriculture de pente et de montagne en mobilisant et le cas échéant en faisant évoluer des dispositifs d'aides structurant (Plan de reconquête de la châtaigneraie, Plan Pastoral Territorial, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques,...)*
- *Poursuivre les démarches démonstratives et innovantes de gestion forestière*
- *Tester la valorisation du bois de châtaignier à travers des produits exemplaires innovants ou démonstratifs*
- *Augmenter l'attractivité des Monts d'Ardèche tout en veillant à un équilibre entre la fréquentation et la quiétude des sites visités.*

- *Accroître la notoriété sur le territoire du label Géoparc Mondial Unesco, renouveler le label, développer des actions partenariales, qualification de sites clés*
- *Affirmer la contribution de la culture dans l'image et le développement économique du territoire notamment grâce au projet de parcours artistique Le Partage des eaux*
- *Poursuivre la promotion des grandes itinérances (site destination en lien avec les EPCI, édition de topoguide, création de bivouacs,...)*
- *Accompagner la dynamique de l'Opération Grand Site sur l'espace Gerbier-Mézenc.*

4/ Créer du lien : Informer, partager, rencontrer,...

- *Faire connaître au plus grand nombre les patrimoines du Parc (accueil et animations scolaires, programme grand public, expositions, vidéos, présence du stand sur manifestations locales, éditions papier, réalisation de documents de vulgarisation, émissions radio, sciences participatives,...)*
- *Impliquer élus et habitants dans la mise en œuvre du projet de territoire et dans l'action du syndicat mixte (animation d'une communauté de délégués active)*
- *Rendre la charte évaluable en vue de la révision en 2027-2029*
- *Repenser l'accueil à la Maison du Parc qu'elle soit un lieu vivant et d'expérience et qu'elle joue pleinement son rôle de vitrine des richesses du territoire et de renvoi territorial vers différents sites de découverte*
- *Renforcer encore la proximité territoriale pour que le Parc soit pleinement un espace d'échange, de partage de bonnes pratiques et de construction collective pour les élus.*
- *Favoriser les inventaires notamment les inventaires participatifs des patrimoines naturels et culturels, dont les patrimoines industriels.*

5/ Favoriser l'innovation, l'expérimentation : le Parc laboratoire

- *Favoriser les changements de pratiques y compris au sein du syndicat mixte de Parc*
- *Accompagner, diffuser, mettre en relation des expériences innovantes du territoire*
- *Expérimenter de nouvelles approches ou de nouveaux partenariats*
- *Accompagner le territoire dans son adaptation aux changements climatiques*
- *Doter le territoire du Parc de moyens financiers supplémentaires au service de l'innovation en milieu rural (candidature au programme leader sur 2023-2027)*

Quelques actions à titre d'exemple du partenariat entre le Parc et le territoire de la Communauté de communes jusqu'en 2018

Quelques actions parmi d'autres sur le territoire de la Communauté de communes	Réseau maisons et musées du Parc, Géopark, Aménagement et valorisation du Rocher de Brion, Reconquête de la châtaigneraie, Réseau des hébergeurs marqués Parc, Paysage industriel / ancienne usine Murat à St-Martin de Valamas Route des dragonnades Dolce via ...
---	--

Projets et enjeux CC Val'Eyrieux

Projets et enjeux PNRMA

AGRICULTURE / ENERGIE / FORET

Energie :

- SOLAIRE : favoriser le développement de l'autoconsommation
- HYDRO ELEC : Turbinage sur conduite AEP
- EOLIEN : suivre les projets de renouvellement et de développement
- BATIMENTS PUBLIC : Rénovation des bâtiments publics
- ECLAIRAGE PUBLIC : réduction des consommations sur l'éclairage public
- BATIMENTS RESIDENTIELS ET TERTIAIRE : accompagnement à la rénovation du bâti résidentiel et tertiaire

Agriculture

- Favoriser la transmission et l'installation agricole via un Comité local à l'installation (en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ardèche)

- Sensibilisation au Changement Climatique : campagne de communication sur les gestes du quotidien + pièce de théâtre sur le changement climatique

- Mise en œuvre d'un cadastre « solaire » à l'échelle du Parc permettant d'évaluer le potentiel énergétique des sites et de l'habitat pour l'installation de panneaux solaires

- Accompagnement et valorisation des pratiques agropastorales respectueuses des enjeux locaux de préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des paysages au titre :

- du Projet Agro Environnemental et Climatique coordonné par le PNR (projet porté en partenariat avec les acteurs de l'agriculture et de l'environnement) => candidature en cours d'élaboration pour la période 2023-2027,
- du Plan Pastoral Territorialisé des Monts d'Ardèche (candidature en cours de construction pour la période 2023-2025)

- Volet « alimentation et territoire »

- Castagnades (fil rouge artistique renouvelé chaque année – visite de la châtaigneraie de David Loupiac en 2021)

- Reconquête de la châtaigneraie fruitière – désenclaver des châtaigneraies abandonnées, rénover des anciens vergers et créer de nouveaux vergers pour augmenter la production d'AOP « Châtaigne d'Ardèche » et satisfaire la demande des transformateurs (diagnostics, animation foncière fruit/bois à Dornas à reproduire ailleurs, ...)

- Reconquête de la châtaigneraie bois – désenclaver des massifs de châtaigniers et améliorer les peuplements de châtaigniers pour produire du

Déchets :

- Exemplarité de la collectivité : améliorer le tri sur les équipements et les événements
- Accompagner les syndicats de collecte de déchets dans tout projet d'amélioration (réduction, tri etc.) : déchets verts, déchets inertes etc.

Forêt :

Adaptation des forêts au changement climatique : continuité des actions menées avec le CRPF

Risque incendie : prise en compte dans l'instruction en urbanisme

bois d'œuvre de châtaignier de qualité - (diagnostics fruit/bois à Dornas à reproduire ailleurs, ...)

- PPT des Monts d'Ardèche

Forêt :

2 actions bois (L'une avec Fibois, l'autre avec le CRPF) résulte d'une mise en relation à notre initiative entre FIBOIS/CRPF et la CC val'eyrieux. Ces actions étaient ? financées par LEADER.

- Diagnostics châtaigneraies

Projets et enjeux CCVal'Eyrieux

Projets et enjeux PNRMA

Mobilité / Economie / Urbanisme / Commerce artisanat

Redynamiser les centres villes des bourgs principaux

Dispositif Petite Ville de Demain pour Saint-Agrève et Le Cheylard

Suivi du dispositif « Village de demain » pour Saint-Pierreville

Renforcer l'attractivité du territoire

- Animation réseau d'accueil de nouveaux habitants
- Accompagnement des porteurs de projets : aide à la recherche de locaux, accompagnement à la création d'entreprises, primo-accueil..
- Valorisation et promotion du territoire, prospection de porteurs de projets : création de supports de communication, participation à des événements de promotion, organisation d'événements...

Faciliter la rénovation des logements et réduire la vacance :

- OPAH Val'Eyrieux
- Animation du SPPEH
- Inventaires des logements vacants
- restructuration d'ilots prioritaires

Assurer le maillage du territoire en commerces et services

Renforcer le développement du commerce de proximité dans les bourgs principaux

Développer l'itinérance pour mailler le territoire (bus France service, soutien à l'itinérance commerciale..)

Développement de l'usage touristique et quotidien du vélo

Définition d'un schéma cyclable, développement d'itinéraires

Enjeux d'urbanisme pour le PNRMA :

Reconquête des centres-bourgs

- Amélioration de la qualité des espaces publics
- Limitation de la consommation de l'espace / amélioration de la gestion des eaux de pluies sur les surfaces imperméabilisées
- Préservation et valorisation des paysages et du foncier agricole
- Opération « De Maison en Maison » en partenariat avec le CAUE de l'Ardèche
- Mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère dans les futurs documents d'urbanisme (cf Plan de paysage PNR – SCOT Centre Ardèche)
- « Paysages forment la jeunesse », action de sensibilisation aux paysages (interventions réalisées : en 2019 sur cité scolaire du Cheylard)
- Coup de pousse « Pierres sèches »
- Village de demain Saint-Pierreville
- accompagnement des communes volontaires dans la diminution de la pollution lumineuse en 2023

sécurisés, création d'un service de location de VAE longue durée Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la Convention de coopération en matière de mobilité signée avec la Région. Proposer des solutions aux problématiques du territoire (transports à la demande, ligne de bus, autostop organisé etc.)		Envoyé en préfecture le 31/03/2023 Reçu en préfecture le 31/03/2023 Publié le 31/03/2023 ID : 007-250702388-20230323-DCS202313-DE 
--	--	--

Projets et enjeux CCVal'Eyrieux

Projets et enjeux PNRMA

Culture / Tourisme Culturel

- Evènements culturels, culture partagée, transversalité

- Mise en œuvre d'un projet culturel en lien avec la Cité scolaire du Cheylard et le CCSTI (St Clément et Le Cheylard) dans le cadre de la convention EAC Val'Eyrieux avec l'invitation de l'artiste Catherine BAAS
- Création de deux nouvelles œuvres pérennes qui seront intégrées au réseau des Echappées du Partage des eaux
- Intervention avec l'Office de tourisme pour partager les enjeux touristiques et culturels sur le territoire

- Lien avec le tourisme, idée d'arriver à un projet culturel majeur sur le territoire : Démarche de formalisation d'un Projet Culturel de Territoire

Transversal : cf. Projet CAUE (paysage) / PNR / Planète Mars / GNR (astro/ rando / contes...) été 2022 à Mars

- Politique d'évaluation de l'offre culturelle et attractivité culturelle

PNR partenaire élaboration de l'OGS Mézenc-Gerbier

- Opération OGS Mézenc-Gerbier

Poursuivre animation de réseaux des géosites (contacts pour la programmation, formation, financements, etc.)

- Géosite, animations

Le Partage des Eaux :

- Partage des Eaux : souhait de réactiver le partenariat et la dynamique sur les œuvres

- 1 site de Mires à Saint-Agrève
- Collaboration régulière avec la Fabrique du pont d'Aleyrac, Echappée du Partage des eaux
- implantation de la plateforme Benqué sur le site des Hugons (commune de Mars)
- programmation culturelle du Partage des Eaux
- projet mobilité et culture en 2022 à Saint Agrève : manifestation « Roule ma douce » aux mires de St Agrève

Coopération Art Contemporain avec d'autres territoires (notamment Digne les Bains)

Audiovisuel :

- Poursuivre partenariat film à diffuser

Audiovisuel : Film « empreintes vivantes » sur le patrimoine industriel en lien

- partenariat PNR / Ecran Village à ouvrir à l'interco (et non seulement proposé aux communes en direct ?)

avec Arche des Métiers + Chomarat (au Vox) 2022

- Equipements scientifiques :

* *Planète Mars* : Etude de positionnement du site de Mars en cours + Trame noire et pollution lumineuse (en lien avec Mars)

Répondre collectivement à l'engouement autour de l'astronomie (souhait de mise en réseau d'acteurs astro à l'échelle du PNR par ex)

Projet de développement du site

* *Arche des métiers* : ambition d'avoir une stature régionale pour ce site

Projet de développement de l'itinérance du CCSTI 07

La signalétique des sites est à retravailler (la ComCom n'a pas la compétence sur la signalétique)

Exposition du PNR : souhait d'expositions qui puissent aussi être installées en extérieur

Poursuite du développement des sites du CCSTI de l'Ardèche

Poursuivre la montée en compétences des sites culturels et touristiques : accueil, qualité, muséographie, scénographie

autres enjeux culturels :

Nouvelle mouture « EAC : vers un projet culturel de territoire »

Enjeux sur la visibilité et lisibilité de l'action culturelle de la CCVE

Accueil et animation d'une Micro-Folie

Projet de reprise du service des écoles de musique à horizon 2023

Harmonisation à terme de la Lecture Publique

Démarche RICE (label nuit étoilée) :

Renouvellement du partenariat avec le club d'astronomie de Mars

Animation du réseau des Maisons et musées du PNR

Coup de pousse « Améliorez votre signalétique (SIL) renouvelé en 2023

Coup de pousse « Accueillez les exposition du Parc » 2023

Accompagnement, financement

Continuité des démarches d'adhésion et de renouvellement de la marque Valeur Parc en 2023 sur la base du cahier des charges fédéral, (financement, conseil, accompagnement)

Projets et enjeux CCVal'Eyrieux

Projets et enjeux PNRMA

TOURISME ET RANDONNEE

- Dolce Via : extension jusqu'au lac de Devesset (projet 2024) + future liaison avec la Via Fluvia côté Haut-Lignon – hors Parc

-Géoparc : Val'Eyrieux s'inscrit dans la dynamique pour le renouvellement du label

Structuration en EPIC : M.O du développement du Tourisme et gestion touristique des 3 sites (maison du châtaignier, maison du bijou, atelier du bijou)

- Maison du Châtaignier doit être valorisée : Étude de faisabilité en cours pour une refonte de la scénographie (projet 2023)

- Route des Dragonnades : Question de la mise en tourisme et lisibilité de l'itinéraire avec réédition du topoguide

- Question de l'accueil des camping-cars : schéma d'accueil et d'aménagement : hiérarchisation des aires d'accueil

- Toilettes sèches (équipement Dolce Via mais pas que...)

- Tourisme / offre pêche : filière qui doit être développée + projet lac de Véron (en Natura 2000 à St Agrève) – en partenariat avec Fédération de pêche

Territoire de Lacs du Massif Central : stratégie de développement touristique des lacs de Val'Eyrieux (lac de Devesset, lac des Collanges/Eyrium)

- Mobilité cycliste : autour des bourgs centre et lien avec la Dolce Via + lien avec PVD

- Réseau sport nature (randonnée + VTT + Trail) représente un axe fort avec volets promotion, entretien et évènements
Val'Eyrieux candidat à l'appel à projet Territoire Région Pleine Nature

- Vallée du Bijou : actions de développement de la marque, refonte de la visite de l'atelier du bijou, organisation d'évènements...

Renouvellement du Label Géoparc pour la période 2022-2026

Panneaux entrée du site Natura2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »
Dolce Via et Dragonnades

Maison du Châtaignier : étude scénographique (Coup de pouce)

Route des Dragonnades : renforcer l'attractivité de l'itinéraire et valoriser les aménagements réalisés (10 mobiliers d'interprétation) le long du parcours en partenariat avec les OT notamment. La réédition du topoguide serait une priorité pour sa valorisation. Question de l'entretien de l'itinéraire est cruciale, tout au long du parcours.

Poursuite du Coup de pouce « Toilettes sèches »

Valorisation des mobilités douces par le PNR au travers de sa communication et notamment de l'offre vélo en itinérance

GEOTREK : outil partagé entre le PNR et les ComCom, permettant la gestion informatisée des réseaux de randonnée locaux et la valorisation de l'offre de randonnée (application mobile et déclinaison web pour le site de l'office de tourisme)

Projets et enjeux CCVal'Eyrieux

Projets et enjeux PNRMA

BIODIVERSITE / EAU

Agriculture / forêt : adaptation au changement climatique (voir partie agriculture et forêt)

Alimentation en eau potable : enjeu d'adaptation et d'efficience en lien avec la raréfaction de la ressource et de recherche de nouvelles solutions (économie et nouvelles ressources)

Alimentation en eau pour l'activité économique : enjeu important pour la viabilité de plusieurs pans de l'économie : tourisme, industrie, agriculture notamment.

Tourisme : fort tourisme de nature et d'eau sur le territoire impliquant un enjeu fort de préservation et de valorisation des milieux.

Urbanisme et planification : trouver des pistes pour permettre le maintien des équilibres entre préservation de la biodiversité et des ressources et développement du territoire / faire émerger des solutions innovantes d'aménagement

Le territoire de la CC Val Eyrieux est en partie couvert par 1 Espace Naturel Sensible et 2 sites Natura2000 gérés par le pnr des Monts d'Ardèche

Enjeux de préservation de la biodiversité rattachées aux milieux aquatiques, au milieux humides, aux milieux ouverts et aux milieux forestiers avec les acteurs et les activités du territoire (agriculture, sylviculture, loisirs, tourisme, etc .)

Agriculture et biodiversité fdfs

PAEC Pentes et Montagnes d'Ardèche 2014-2020 => PAEC Mézenc Vivarais 2023-2027

Gestion / Préservation des espèces et des milieux / Biodiversité

- Devenir du barrage des Collanges / continuité écologique et impact du manque sédimentaire dans la rivière en aval de la retenue
- Accompagnement technique des projets d'aménagement (dont Evaluation d'Incidence Natura 2000) à la prise en compte des enjeux de biodiversité (MCHE, Permis de construire, aménagement de captage d'eau potable, Station d'épuration, etc.)
- Forêts : suivi Plan Simple de Gestion, piste forestière
- Zones humides : Plan de gestion / actions de restauration-gestion
- Evénements sportifs

Un plan de coopération pour des projets partagés (2022 – 2026)

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 007-250702388-20230323-DCS202313-DE



Préambule :

Le plan de coopération **ne liste que les actions de coopération**. Il ne prend pas en compte toute l'offre de services du Parc que peut mobiliser plus largement la Communauté de communes : outils financiers (PPT, PAEC, Sylv'acctes, Fond Tourisme Durable, plan de reconquête de la châtaigneraie fruit et bois ...), ingénierie (plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle, La Trame07,...), les actions déjà engagées en lien avec l'EPIC notamment (Géotrek,...).

* Précisions sur les termes utilisés concernant les modes d'intervention :

- Pilotage : définition des objectifs et actions, des conditions de mise en œuvre (calendrier, partenariats), coordination des acteurs, diffusion des informations, suivi de la mise en œuvre et évaluation du projet.
- Animation locale : contribution à la mise en œuvre, mobilisation des acteurs, communication sur le projet, circulation de l'information.
- Accompagnement : conseils et appuis techniques, participation au comité de pilotage, suivi de la réalisation, participation à l'évaluation, transfert/échanges d'expériences.
- Participation financière : mobilisation des outils financiers.
- Expertise technique ponctuelle.

** Précisions sur le calendrier :

- Immédiat : 6 mois
- Court terme : 1 an
- Moyen terme : 2 à 3 ans
- Long terme : Au-delà des 3 ans

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
1. AGRICULTURE FORÊT	Reconquête de la châtaigneraie fruitière	Animation Parc (ingénierie)	Relais information	Animation, accompagnement	Chambre d'agriculture	Court terme	Prévoir une présentation des actions menées au COPIL
	Reconquête de la châtaigneraie bois	Animation Parc (ingénierie)	Relais information	Animation, accompagnement	Chambre d'agriculture	Court à moyen terme	idem
	PPT Monts d'Ardèche	Animation Parc (ingénierie)	Relais information	Coordination	Chambre d'agriculture	2023-2025	idem
	PAEC Mézenc Vivarais	Animation Parc (ingénierie)	Relais information	Coordination	Chambre d'agriculture, EPAGE Loire Lignon, CD07, CBN MC, CEN RA, etc.	2023-2027	idem

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel réalisé	
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
2. ENERGIE / MOBILITE / BIODIVERSITE	Sensibilisation à la lutte contre la pollution lumineuse	Actions de sensibilisation du grand public à la qualité du ciel nocturne (Réserve Internationale de Ciel Etoilé)	Sensibilisation des communes Sensibilisation -et valorisation grand public (Planète Mars)	Co-organisateur d'évènements Animation de la démarche RICE Coup de pousse « Maisons et Musées » activé pour « Planète Mars »	Commune de Mars	Court et moyen terme 2023 - 2026	Une action réalisée en 2021 sous un format de balade Un enjeu à préciser le rôle de chaque intervenant : rencontre service PNR et CCSTI – pôle culture VE à caler. 2023 : rando-concert (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) / Partage des eaux / Planète Mars)
	Mobilité cycliste : autour des bourgs centre et lien avec la Dolce Via + lien avec PVD	Via dispositif A Vélo 2	Coordination, maîtrise d'ouvrage	Apport méthodologique / Expertise (Lien avec Village de Demain et PVD)		Court terme	
	Développer la culture vélo	Organisation d'événementiels ou participation des événementiels ou soutien à des événementiels locaux.	Organisation d'un événementiel de promotion du VAE Soutien aux événementiels locaux Financement	Promotion de l'offre vélo sur le territoire via le site Destination Monts d'Ardèche et dans la valorisation d'offres de séjours à vélo (Marque Parc)			Action commune avec Val'Eyrieux sur la Dolce Via à définir.
	Biodiversité / Eau : Anticiper les problématiques de raréfaction de la ressource	Développer le stockage des eaux pluviales : faciliter l'initiative des particuliers et des entreprises	Co-construction Mise en place projet, identification des besoins	Co-construction Recherche de REX, sensibilisation		Moyen terme	Action à co-construire > prévoir un temps d'échange technique courant 2023

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
3. URBANISME	Opération « Village de demain » (Coup de pouce destiné aux communes)	Coup de pouce financier	Participation à la démarche	Animation, expertise technique et coup de pouce financier	Commune de St-Pierreville	Immédiat	Une première opération sur St-Pierreville en 2022. Un deuxième coup de pouce mobilisable sur une autre commune en 2023 – 2024 ? Le PNR informe VE d'un éventuel relance du coup de pouce
	Accompagnement des révisions/élaborations de documents d'urbanisme (PLUi, etc.)	Appui sur émergence PLUI ou accompagnement révision des documents communaux	Conduite d'une réflexion préalable, aide à la décision pour les communes.	Expertise technique, lien avec la Charte du PNR		Court et long terme	En attente du lancement de la réflexion par les services VE
	Faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme dans le cadre de natura 2000	Accompagner les porteurs des projets situés dans un périmètre natura 2000	Relai vers chargé de mission natura 2000 lors de l'instruction	Accompagnement des pétitionnaires		Court terme	

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
4. TOURISME / RANDONNEE	Valorisation et dynamisation des Pôles touristiques (Ecole du vent, Maison du châtaignier, Maison du Bijou, atelier du bijou, Planète Mars etc.)	Accompagnement des structures et financement	M.O intercommunale	Accompagnement technique et financier au travers des Coups de Pousse « scénographie » du PNR Animation du réseau des Maisons et musée du PNR		2022 / 2023	Coup de pousse 2023 pour la maison du châtaignier (renouvellement scéno) Deux Coups de pousse soldés pour l'ECV (2022) Un Coup de pousse en cours pour Planète Mars Coup de pousse pour signalétique des sites Vers un nouveau coup de pousse pour l'atelier du bijou ?
	Label Géoparc	Accompagnement dans la valorisation des Géosites (« Coups de pousse »)	M.O. intercommunale pour l'aménagement	Animation du label, programmation annuelle de sorties accompagnées, valorisation touristique		Court et Moyen terme	Aménagements réalisés sur 4 géosites Sollicitation des Amis de Rochebonne pour un accompagnement du PNR pour le projet de sentier d'interprétation.
	Gestion et valorisation du réseau de randonnée (Géotrek : un outil partagé)	Convention pluriannuelle de partenariat	Participation financière et technique (saisie tracés, gestion des itinéraires)	Déploiement et gestion de l'outil Géotrek à l'échelle de la communauté de commune		Immédiat et court terme	Reconduction annuelle
	Randonnée : valorisation des grandes itinérances	Réédition du topoguide de la Route des Dragonnades Mise en place d'une signalétique complémentaire	Participation financière de l'EPIC Prise en charge de la pose et supports	Coordination du projet, animation, recherche de financements Prise en charge des lames + carte localisation sur les 10 mobiliers	CDRP07, CDESI, ADT, autre communautés de communes	Court terme	Réunion 28/09/22 Définir plan de financement avec les deux interco Attente du retour du PNR sur le sujet

	Valorisation de l'itinéraire RD122 <i>Route des Paysages</i>	Animation du projet par le PNR	Partenariat	Animation, ingénierie technique Maîtrise d'ouvrage	ComCom concernées par l'itinéraire, Conseil Départemental	Moyen terme	
	Equipped de sites touristiques isolés en « Toilettes sèches »	Acquisition, financement, implantation	Implantation le long de la Dolce Via (CC ValEyrieux en maîtrise d'ouvrage)	Accompagnement technique	Communes concernées par le coup de pousse	Court terme	Action réalisée partiellement (fin 2023) Mariat (financé coup de pousse)
	Communication croisée Automnal Gourmand - Castagnades	Renforcer les actions de communication croisées et le relais de comm entre ces événements qui se déroulent aux même périodes	Portage de la communication Automnal Gourmand Relai de communication	Portage de la communication Castagnades Relai de communication	Autres Comcom concernées par l'automnal gourmand, communes où sont organisées les castagnades	Court terme - récurrent	Invitation du chargé de mission PNR en charge des Castagnades au copil de l'automnal gourmand (avril) Mise en place d'actions de communication croisées pour les éditions de l'automne 2023

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
5. CULTURE	Développement du Partage des Eaux	Animation, financement	Co-construction du programme	Elaboration de la programmation annuelle Formation des Passeurs et prescripteurs (agents tourisme / culture) Développement de la stratégie 2023-2026 du parcours	Lieux artistiques	2023-2026	Formation des agents de l'OT (2022) sur le PDE Formation souhaitée pour agents du Pôle culture en 2023
	Création de - nouvelles œuvres pérennes qui seront intégrées au réseau des Echappées du Partage des eaux en 2022 et 2023 (BAAS x 2 + Hugon)	Animation, financement	Maîtrise d'ouvrage des deux Echappées de Catherine Baas (St Clément et Le Cheylard)	Maîtrise d'ouvrage de la plateforme Benqué à Mars Expertise	Communes : St Clément, Le Cheylard, Mars, Cité scolaire	Catherine Baas : 2022 Plateforme Benqué : 2023	
	Développer une valorisation culturelle de l'atelier du bijou et de la filière bijou	Conduite d'actions	Accueil et relai des projets pilotés par le PNRMA, Pilotage et animation d'actions	Pilotage et animation de projets Participation à des projets Aide technique Evènements grand public		Court et moyen terme	Animation d'un projet culture et prison en partenariat avec l'atelier du bijou (2024) Réalisation d'un inventaire du patrimoine immatériel bijou par des étudiants en février 2023
	Création artistique sur l'urgence écologique et climatique	Dialogue artistes / chercheurs Résidences de territoires Mise en récit Diffusion	Accueil d'une résidence et médiation dans le cadre de la CTEAC, TEPOS, CCSTI) Diffusion d'une forme théâtrale sur le territoire Val'Eyrieux	Pilotage et coordination du projet à l'échelle du Parc	En fonction des publics cibles qui seront choisis	2023-2025	

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
6. ECONOMIE / INNOVATION	FabLab / Manufacture de territoire	Mise en réseau, animation, financement	Soutien aux tiers lieux de son territoire	Animation du réseau des Tiers-Lieux	Réseau La Trame La Fabritech	Court et moyen terme	Mise en place fond de soutien à l'horizon 2024 ?

Annexe 1 : coordonnées des référents techniques

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 007-250702388-20230323-DCS202313-DE



	Pour la CC Val'Eyrieux	Pour le PNRMA
Interlocuteur général – suivi du plan de coopération	Morgane Maitrias – Directrice du service économie et transition écologique 06 15 58 05 51 – 09 70 65 01 17 m.maitrias@valeyrieux.fr	Fabrice FIGUIERE Chargé de mission activités de pleine nature et randonnée 04 75 36 38 79 – 06 63 72 57 22 ffiquiere@parc-monts-ardeche.fr
AXE 1 : Agriculture – forêt	Morgane Maitrias	Richard BONIN Responsable SCED et Agriculture rbonin@parc-monts-ardeche.fr
Axe 2 : Energie - Mobilité	Sur le volet mobilité : Audrey FOROT a.forot@valeyrieux.fr Sur le volet Astro / planete mars / démarche RICE Mathilde COGNET et Naomi DUMAS CCSTI Ardèche (Arche des Métiers, Planete Mars, ecole du Vent) n.dumas@valeyrieux.fr	Pascaline ROUX Energie, démarche RICE proux@parc-monts-ardeche.fr Fabrice FIGUIERE Mobilités
Axe 3 : urbanisme	Morgane Maitrias	Nathalie SALINAS nsalinas@parc-monts-ardeche.fr
Axe 4 : Tourisme - randonnée	Romain Schokmel Directeur du pôle tourisme 04 75 29 19 49 - r.schockmel@valeyrieux.fr	Nicolas KLEE Tourisme, partenariat avec pôles tourisme, Géoparc nklee@parc-monts-ardeche.fr Fabrice FIGUIERE Chargé de mission randonnée, itinérance, pleine nature
Axe 5 : Culture	Mathilde Cognet Directrice du pôle culture 04 75 29 19 49 m.cognet@valeyrieux.fr Naomi DUMAS CCSTI Ardèche (n.dumas@valeyrieux.fr)	Elisa JAFFRENNOU Culture 06 19 21 70 30 ejaffrennou@parc-monts-ardeche.fr
Axe 6 : Economie et innovation	Morgane Maitrias	Lorraine MACHADO Animation réseau des Tiers Lieux La Trame 06 44 77 84 73 lmachado@parc-monts-ardeche.fr

Annexe 1 : Copie des délibérations des structures partenaires